

Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche 4 juillet 2021 à 10h30.

Compte-rendu

Ont participé :

B. Arlette, **B.** Jean-Luc, **B.** Nicolas, **L.** Maurice, **L.** Alexandre, **M.** Stéphane, **P.** Jean-Pierre, **P.** Josette, **R.** Yoan, **S.** Marie-Ange.
C. Françoise = sympathisante.

La séance débute à 10h40.

Si vous ne voyez pas d'objection, l'enregistrement commence maintenant.

Examen des pouvoirs

Les pouvoirs reçus sont examinés :

Adhérents	Pouvoir donné à	Validité
Agnès	Jean-Pierre	Oui
Alain	Arlette	Oui
Bruno	Josette	Oui
Chantal	Yoan	Oui
Christian	Jean-Pierre	Oui
David	Jean-Luc	Oui
Djamilla	Arlette	Oui
Dominique	Stéphane	Oui
Eva	Alexandre	Oui
Michel	Jean-Luc	Oui
Virginie	Josette	Oui
Yves	Stéphane	Oui

L'examen des pouvoirs indique que les 12 pouvoirs sont retenus sur 12.

Les adhésions étaient au nombre de 28 mais 3 personnes ont démissionné. Le nombre retenu pour cette AG est donc de 25 adhérents.

Le nombre total de votants est de 21 soit 9 adhérents et 12 pouvoirs. Pour 25 adhérents, le quorum est atteint. Tous les votes se feront à main levée d'un commun accord.

Remerciements :

- * Aux nombreuses personnes présentes à cette assemblée générale,
- * Aux membres du bureau et de soutien qui ont élaboré le texte sur l'accueil fraternel au sein de l'APÉSAK.
- * Aux gentils donateurs anonymes ou connus,
- * À tous ceux qui contribuent à la convivialité en apportant boissons et gourmandises.

Approbation du CR de l'A.G. du 4 juillet 2020. {Vote} Unanimité (9 +12)

Bilan d'activités. {Vote} Unanimité (9 + 12)

- Les réunions de l'année 2020/2021 ont commencé le lundi 31 août 2020 et se sont terminées le mardi 22 juin 2021. Le calendrier fixé en deux parties (d'août 2020 à janvier 2021 et de février à juillet 2021) a été respecté jusqu'au 22 juin 2021.

- Lors des séances d'« Initiation médiumnique » l'étude de la première partie de la soirée portait sur *Le Livre des Médioms* et les Cours de Médiomnité théorique et pour celles de « Vibrations » elles portaient sur l'Étude Systématique de la Philosophie Spiritiste (tome I).
- En septembre et octobre 2020, avant les séances d'« Initiation médiumnique » ou de « Vibrations », les « Passes magnétiques » sont prévus et proposés à ceux qui le désirent. L'Esprit Guide de la réunion désigne les médiums Passistes. Merci de leur implication.
- Sous la responsabilité de l'APÉSAK, les Spiritistes francophones se réunissaient pour un Évangile au foyer (= lecture et commentaire d'un texte Spiritiste) sur 43 semaines :
 - Du 31/08/20 au 28/02/21 grâce au programme Skype sur Internet
 - A partir du 01/03/21 et jusqu'au 22/06/2021, avec le logiciel Zoom sur Internet :
 - [Vibration à destination des habitants de la Terre le lundi de 21H00 à 22H00,](#)
 - [Vibration pour les Esprits souffrants et familiaux le mardi de 21H00 à 22H00,](#)
- Depuis le 20 novembre 2019, une vibration pour les Esprits suicidés, oubliés et souffrants est organisée le mercredi à 21H00 par la Maison du Spiritisme (<https://www.youtube.com/channel/UCmRbLMdkzny1ijdZ-5P0eLw>) avec une procédure particulière qui est réalisée soit au centre, soit au domicile de chacun. En 2020, l'APÉSAK avait opté pour une programmation sur internet.
- Une équipe dédiée à l'Assistance des Esprits souffrants se réunissait une fois par mois depuis février 2017 physiquement en septembre et octobre 2020. Elle a été remplacée par une prière sur Skype de novembre 2020 à juin 2021.
- Le 09/07/2020 : Envoi à tous les membres du bureau des propositions d'amélioration de la séance « Initiation médiumnique » pour éviter les écueils d'une médiumnité mal contrôlée (incorporation mal gérée du 28/02/2020). Pendant le confinement, nous avons réfléchi à ce qu'il y ait plus de sécurité lors de ces séances :
 - ** En retrouvant les bons conseils d'Allan Kardec sur « Le livre des médiums »,
 - ** En conservant les spécificités à la française et non à la brésilienne.
- Le 18/08/2020 : Envoi du compte-rendu de l'AG du 04/07/2020 et du calendrier des réunions du 31/08/2020 au 31/01/2021 avec l'explication des thèmes des séances (environ 300 envois à chaque fois).
- Le 29/08/2020 : 1^{ère} réunion des membres du bureau
- Le 30/08/2020 à midi = Repas avec les adhérents suite au mariage de Laure Pipino et John.
- Le 26/09/2020 : Intercentre à Commequiers (85).
- A compter du 1^{er} novembre 2020 et pour suivre les recommandations gouvernementales du confinement dû au Corona Virus = COVID 19, toutes les réunions Spiritistes organisées par l'APÉSAK se sont faites sur Skype et/ou sur Zoom jusqu'au 22 juin 2021. Toutes les séances du vendredi soir se sont transformées en réunions d'étude.
- Les après-midis des 21 et 22 novembre 2020 : 1^{er} Congrès virtuel de l'Association Internationale Médico-Spiritiste (AIMES) Informations : <http://www.congres.lmsf.org/>
- Le 18/12/2020 : Veillée de Noël : Diffusion sur Zoom d'une conférence de Divaldo Pereira Franco 'La médiumnité avec Jésus' suivie d'un débat.
- Le 14/01/2021 : Envoi des vœux et du calendrier des réunions de février à juillet 2021.
- Le 18/04/2021 : Journée internationale du Spiritisme sur Zoom : Conférence de Jean-Paul Évrard = « Sommes-nous le fruit du hasard ? » à regarder sur https://www.youtube.com/watch?v=5YLkm_PYhGA
- 04/07/2021 à 10h30 : Assemblée générale de l'APÉSAK

Bilan financier 2020-2021. {Vote} Unanimité (9 + 12)

Le président présente le bilan financier de l'exercice 2020-2021.

En 2020, la cotisation annuelle a été versée à l'assurance SMACL d'un montant de 219,61 €. La cotisation du Site IONOS pour le Domaine et l'hébergement de l'APÉSAK a été réglée par JPP.

L'APÉSAK adhère :

- à UAsPA (Union des Associations Sportives et Culturelles du Passage d'Agen). Le montant de la cotisation est de 10,00 € par an. Les manifestations des diverses associations passageoises sont diffusées régulièrement par Courriel. Le chèque a été remis en avril et il n'est pas encore débité à ce jour.
- au LMSF (Le Mouvement Spirite Francophone) pour un montant de 50,00 € par an.

Recettes :

30/06/2020	Solde : (caisse : 232,71 € ; Banque : 1 688,25 € Livret : 7,61 €)	1 928,57 €
30/06/2021	Adhésions 2020-2021	405,00 €
30/6/2021	Autres adhésions	0,00 €
30/06/2021	Dons anonymes	54,00 €
30/06/2021	Tous repas	0,00 €
30/06/2021	Ventes de livres	52,60 €
30/06/2021	Remboursements divers	0,00 €
30/06/2021	Intérêts sur Livret Bleu	0,30 €
30/06/2021	Imprimante	568,80 €
	Total des recettes (1 080,70 € = recettes de l'année)	3 009,27 €

Dépenses :

30/06/2021	Sorties organisées par l'APESAK	0,00 €
30/06/2021	Assurance SMCL	-219,61 €
30/06/2021	Cotisations 2021 LMSF + UAsPA	-50,00 €
30/06/2021	Frais bancaires	-49,50 €
30/06/2021	Caution versée pour prêt de livres	0,00 €
30/06/2021	Achat livres	-120,92 €
30/06/2021	Voyage	0,00 €
30/06/2021	Courriers	-6,65 €
30/06/2021	Repas	-122,97 €
30/06/2021	Imprimante	0,00 €

	Total des dépenses	-569,65 €

Solde créditeur avant l'assemblée générale = bénéfice de l'exercice : 511.05 €

30/06/2021	Solde : (caisse : 102,66 € ; Banque : 2 138,25 € Livret : 198,71 €)	2 439,62 €
------------	---	-------------------

L'APÉSAK a accueilli un nouvel adhérent sur l'exercice qui participe uniquement aux réunions virtuelles.

11h15 : arrivée de Maurice L.

Mandat des membres du bureau, élection : {Vote} Unanimité (10 + 12)

- Rappel des noms des membres du bureau = président, trésorier, secrétaire + 6 membres de soutien.
 Président = Jean-Pierre P. Élection en 2021,
 Trésorier = Gérard B. **démissionnaire** Élection en 2022,
 Trésorier **en intérim** = Patrick G. **intérimaire**
 Trésorière Adjoint = Yoan R. Élection en 2022.
 Secrétaire = Josette P. Élection en 2023,

♦ Membres de soutien : {Pas de vote pour les membres de soutien décidé à l'Unanimité (10 + 12)}

A la dernière AG, ont été élus pour un an renouvelable :
 - Arlette B.

- Gérard B.
- Patrick G.
- Maurice L.
- Philippe L.
- Marie-Ange S.
- Sandrine Z.

Le rôle des membres est de suppléer l'équipe du conseil d'administration lors de décisions importantes et/ou urgentes à prendre en dehors des AG.

Les membres du bureau (titulaires ou de soutien), renseignent et guident tous ceux qui ont des questionnements sur l'APÉSAK, sur la philosophie et les actualités Spiritistes.

Leur épanouissement personnel pourra inclure des mini conférences ou QCM proposés en dehors des réunions habituelles.

Nous remercions vivement les membres titulaires et de soutien qui se sont réunis plusieurs fois pour définir :

** Comment exercer l'accueil fraternel de l'APÉSAK aux nouveaux arrivants ;

** Comment présenter le Spiritisme et l'APÉSAK.

Je vous rappelle que l'élection des membres de soutien se fait sur la base du volontariat.

Une bonne connaissance de la Philosophie Spirite (Allan Kardec) et des activités de l'APÉSAK facilitent leur rôle.

Toute personne voulant s'impliquer dans la vie de l'association sera la bienvenue.

Au cours de cette année, 3 membres sont démissionnaires : Gérard B., Philippe L. et Sandrine Z.

♦ Election du Président. {Vote} Unanimité (10 + 12)

Jean-Pierre P. se représente et il n'y a pas d'autre candidat.

Pour que cette élection soit conforme aux statuts, il est désigné 2 assesseurs : Arlette B. et Alexandre L.

Le trésorier, Gérard B., élu lors de l'AG 2020 a démissionné de l'association le 1^{er} septembre 2020.

Patrick G. a accepté l'intérim du trésorier jusqu'à la fin de la saison 2020-2021.

En l'absence de candidature, le poste n'est pas pourvu et Jean-Pierre et Josette P. assureront la fonction de trésorier.

Donner Quitus {Vote} Unanimité (10 + 12)

Dans le langage financier, le quitus prouve qu'un dirigeant s'est acquitté d'une dette ou d'une tâche.

Reconnaître que la gestion d'une personne ou d'une société est régulière et exacte, approuver la gestion d'un bien par un tiers.

Organisation des réunions et autres manifestations à venir

L'APÉSAK est une association loi 1901 dont le fonctionnement est fondé sur la Philosophie Spirite codifiée par Allan Kardec.

C'est pour cela que des changements seront effectués dans la pratique des réunions à venir. Elles seront de plus en plus en conformité avec cette philosophie.

Nous insistons plus particulièrement sur l'assiduité aux réunions d'étude et sur votre ponctualité.

*** Réunions de l'APÉSAK**

- Les réunions d'études commenceront à 20H30 précises sur Zoom.
Merci de bien vouloir respecter cet horaire.
- Le rappel du sérieux, du respect, de la discipline, de la précision, du suivi, de l'assiduité et de la ponctualité sera effectué à toutes les réunions. Possibilité de retirer certaines réunions si le suivi ou le sérieux n'y sont plus.
- Les séances d'études du vendredi soir sur le Livre des Médioms continueront.
L'atmosphère de bienveillance et d'amour universel rayonnera au sein du groupe créant ainsi une harmonisation et une sérénité studieuse propice à la séance.

La convivialité de fin de séance se fera dans une pièce séparée de celle qui a accueilli nos vibrations. Les Esprits-Guides continuent à nettoyer et à harmoniser la pièce après notre sortie, pour le bien-être de ceux qui ont assisté aux échanges (incarnés et désincarnés).

- Les séances médiumniques seront suspendues totalement.
- L'Évangile au foyer sur Zoom ou Skype continue tous les mardis de 21H00 à 22H00 (sauf aux mois de juillet et d'août). Il est conseillé à chaque famille d'y consacrer 30 mn à dates et horaires réguliers.
- Ceux qui veulent peuvent faire une mini conférence sur un thème qui leur tient à cœur, date de cette réunion à prévoir au coup par coup, après accord des membres du bureau.
- Le calendrier 2021-2022 sera communiqué mi-août aux adhérents et sympathisants par messagerie électronique.
Si le calendrier est modifié, l'information est mise en ligne sur le site de l'APÉSAK : <http://www.apesak.fr>.
Merci de vous y connecter régulièrement.

Règlement Intérieur {Pas de vote}

Le règlement Intérieur sera révisé à chaque Assemblée Générale. Il sera communiqué à tous les nouveaux arrivants avec les statuts visibles sur le Site.

* Autres manifestations probables.

- Le 29/08/2021 à 10h30 : Assemblée générale extraordinaire pour dissoudre l'APÉSAK.
- Les 25 et 26/09/2021 : 21^{ème} symposium pour la Francophonie (USB) à Wégimont (Belgique) info : www.spirite.be = Thème : Quelle devrait être la place du Spiritisme dans la société actuelle ?
- Octobre 2021 : Congrès Médecine et Spiritualité peut-être en virtuel. Informations : congres.lmsf.org
- Le 17/12/2021 : Veillée de Noël.
- Le lundi 18/04/2022 : Journée internationale du Spiritisme : conférence débat.
- Mai 2022 : Symposium pour la Francophonie (USB) à Wégimont (Belgique) Info : www.spirite.be
- JPP est aussi responsable de la diffusion des médias Spirites sous la tutelle de l'association Allan Kardec : livres, DVD, CD ou Revues Spirites, vendus sur Internet par l'intermédiaire d'Amazon, du Site Allan Kardec www.assokardec.fr ou en direct.

Questions diverses en discussion. Propositions. Remarques et/ou suggestions.

- Le montant de l'adhésion pour 2021-2022 reste inchangé (15,00 € par an).
L'APÉSAK s'appelle Association Passageoise d'Études Spirites Allan Kardec, dans ce Centre, il est logique que les sujets de conversation portent uniquement sur la Philosophie Spirite. Pour parler d'un autre sujet (chiffons, poupées Russes, modélisme Nazi, ...) vous pouvez vous rendre dans une autre réunion.
- Vous avez la possibilité d'emprunter des livres, CD, ou DVD à l'APÉSAK. Pour maintenir le sérieux et le suivi des livres empruntés, il est demandé une caution de 10,00 € par médias emprunté.
- Comme l'année passée, l'APÉSAK adhèrera à l'association UAsPA regroupant les associations passageoises (cotisation annuelle de 10 €) et au LMSF (cotisation annuelle de 50,00€).
- Chaque grand évènement organisé en local par l'association sera précisé dans la revue mensuelle de la Mairie du Passage d'Agen « Passage ACTU ».

Divulgation.

Message médiumnique du vendredi 25 septembre 2020 : Étudie et partage !

- Réunions Inter Centres ;
- Site Internet ;
- Diffusion de la Philosophie ;
- Conférences. Autres...

Avez-vous une idée du comment divulguer la philosophie Spirite autour de vous (famille, amis, travail, autres), (pensées, vibration, paroles, comportement, etc.) ? Parlons-en !
Chacun peut « semer aujourd'hui pour récolter demain ».

Un Merci particulier à tous ceux qui nous suivent dans cette aventure, adhérents et sympathisants, car c'est vous qui nous motivez pour semer encore plus cette graine de liberté, de savoir et de réforme morale.

Merci beaucoup de votre écoute.

La séance est clôturée à 12h15.

A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif et un repas seront servis dans la convivialité et la bonne humeur à partir de 12H00.

Signatures :

Assesseur N° 1

Assesseur N° 2

Arlette B.

Alexandre L.

Le président

Le trésorier

La secrétaire

Jean-Pierre P.

Yoan R.

Josette P.